

Cette réélection a créé la surprise puisqu'au vu de sa gestion, il aurait été logique et normale que la présidente soit « empêchée »...

## **Le scandale des vaccins Pfizer...**

En effet, dans les transactions de vaccins covid, la collusion entre la présidente de la Commission, Ursula Von Der Leyen, et le PDG de Pfizer, Albert Bourla, est apparue évidente. Ils auraient négocié par simple SMS, un contrat de 1,8 milliards de doses pour plus de 35 milliards d'euros. L'article 17 du code du Traité Européen aurait dû être activé, article qui vise à changer de président de la Commission lors de suspicion de prise illégale d'intérêt... La Médiatrice européenne, Emily O'Reilly, avait souligné en juillet 2022, « *un manque de transparence sur cette affaire* » puisqu'après avoir demandé l'accès aux fameux textos, la Commission avait répondu qu'ils étaient introuvables... Elle avait déclaré à l'époque : « *Le traitement de cette demande d'accès à des documents laisse la regrettable impression d'une institution européenne qui n'est pas franche sur des questions d'intérêt public majeures* ». Et en décembre dernier, nous apprenions que 215 millions de doses de vaccins avaient été détruites pour près de 4 milliards d'euros... Mais la nouvelle présidente réélue, forte de sa légitimité, reprend sa gestion considérée par le Commissaire européen Français, Thierry Breton, de « gouvernance douteuse » en ajoutant qu'elle ne joue « pas assez collectif ». Ah bon ? Comme c'est étonnant !

## **Stéphane Séjourné proposé...**

Dans ce cas, pourquoi le PEE, groupe majoritaire dont est issu la présidente, a-t-il revoté pour elle alors même que la défiance était de rigueur lors des élections du 7 juin dernier. On se souvient des propos du candidat LR, François-Xavier Bellamy, qui avait assuré : « Ursula Von Der Leyen a largement contribué à fragiliser l'Europe »... Mais quelques compromissions, négociations, petits arrangements entre amis plus tard, la voilà toujours à la tête de l'Europe. Et elle s'est permis de refuser Thierry Breton qui avait osé contester sa manière de diriger la Commission. Immédiatement, notre président de la République a cédé, proposant son « ami » Stéphane Séjourné pour le même poste, « Commissaire Marché intérieur ». Si la France avait persisté avec la nomination de Thierry Breton, Von Der Leyen avait menacé de lui donner un portefeuille moindre... Quel est le poids de la France en Europe ? Nul au vu de cette affaire... Ce n'est pas que Thierry Breton ait été un « grand » commissaire car comme ses prédécesseurs Français, à peine nommé, il s'était empressé d'affirmer : « Je m'efforcerai sans relâche de faire progresser et de défendre le bien commun européen, au-delà des intérêts nationaux et partisans ». déclaration qu'il a reprise lors de sa « sortie » en y ajoutant : « Ce fut un honneur ». Ben voyons ! Alors que tous les

autres Commissaires européens défendent leur pays, seule la France a toujours nommé des Commissaires qui l'ont trahi, Michel Barnier hier ou Pierre Moscovici qui étaient sur la même ligne que Thierry Breton.

## **Thierry Breton refusé par Von Der Leyen « pour raisons personnelles »...**

Quid du projet de taxer les abus de pouvoirs des géants du numérique, projet sur lequel Thierry Breton s'était très engagé ? Ce qui est lamentable dans cette histoire, c'est que la présidente a demandé le retrait de Thierry Breton « pour des raisons personnelles »... Cela en dit long sur le mépris qu'elle porte à notre pays et à ses représentants. Mais est-ce bien nouveau ? Von Der Leyen va donc continuer de dépenser sans compter et sans contrôle l'argent des contribuables comme dans cette lamentable histoire du covid qui aura coûté 35 milliards d'euros à l'Europe et donc à nous... Quid aussi des 16 milliards d'euros soi-disant d'aide à l'Ukraine et qui se seraient volatilisés dans les rouages des méandres Bruxellois ? Dormez tranquilles braves gens, Ursula veille sur vous... La seule question qui demeure pour ce nouveau mandat de 5 ans : combien d'affaires faudra-t-il pour que cette lamentable présidente soit démise de ses fonctions ? L'avenir nous le dira sans doute...

***Pascal Gaymard***

### **Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité